

Compte rendu du conseil de l'UFR STN

23 septembre 2025 en salle A148

Notes prises par Julien Lavauzelle & Abdellah Mokrane

CR rédigé par Boubaker Daachi

Membres du conseil			
Présents (12)		Procurations (9)	
Larbi Boubchir (1P)	Yennek Mohammed	Abdelrahim Bouchiha	⇒
Orélie Desfriches (2P)	Benjamin Dupont (1P)	Alain Vaucelle	
Nicolas Jouandeau	Julien Lavauzelle	Samuel Szoniecky	
Sami Mekhanef (2P)	Fatima Amnouché (1P)	Puig Vincent	
Muriel Formentelle	Imad Saleh (2P)	Everardo Reyes	
Abdellah Mokrane	Sylviane Schwer	Revekka Kyriakoglou	
		Anne Ronsheim	
		Salem Medahi	
		David El Aissi	
			Imad Saleh
			Orélie Desfriches
			Larbi Boubchir
			Benjamin Dupont
			Fatima Amnouché
			Sami Mekhanef
Invités			
Carole Brunet & Mehdi Ammi pour le projet DUT		Cindy Pereira pour le LMD5	

Après constatation du quorum, les travaux du conseil ont débuté à 10h06, conformément à l'ordre du jour communiqué préalablement.

1. Informations de la direction

La licence informatique a été accréditée par le ministère dans le cadre du LMD5. Concernant le matériel déplacé par l'ancien RAF, le directeur a informé le conseil de l'UFR de son souhait de passer à autre chose, sauf si le conseil demande sa restitution. Le conseil a alors voté à l'unanimité moins trois abstentions pour la restitution du matériel appartenant à l'UFR STN. Cette décision sera notifiée à la DGS.

2. Validation du compte-rendu du conseil du 9 septembre

Le conseil a adopté à l'unanimité le compte rendu de la séance du 9 septembre.

3. Maquette LMD5

Le volume horaire global (VH) en heures TD (HTD) de l'offre de formation proposée pour le LMD5 dépasse de 2032 HTD celui de l'offre observée pour le LMD4. Une discussion s'engage sur ces dépassements, notamment en raison de l'absence de distinction entre les heures effectuées par les enseignants statutaires, contractuels et vacataires. Ce volume horaire de 2032 HTD, confirmé par Cindy Pereira, se répartit sur l'ensemble des diplômes comme suit :

Diplôme	Augmentation (HTD)	Commentaires
Licence mathématiques	+443	Préparation au CAPES, augmentation de la capacité d'accueil, indisponibilité de salles, mutualisation ISEI
Licence informatique	+364	+188h département PIF avec mineure CDJV (normalisation du passage à 2 groupes en L3, capacité d'accueil élevée) et +176h Département ITN avec L3 ISEI (Mutualisation)
Master mathématiques	+77,5	Mutualisation avec la L3 maths, deux cours concernant aussi le parcours M1 ACC
Master informatique	+86,5	Diminution sur la mention informatique, augmentation sur le parcours CSSD
Master Humanités Numériques	+717	+488h pour la création du parcours DTDM (financement partiel par ERUA, absence de mutualisations sur le parcours TN)
Master Patrimoine Musée	+343	218h mutualisées avec le master HN, rapatriement des cours à l'UFR STN suite à la fin du partenariat avec l'université Paris Nanterre

Les mutualisations entre parcours au sein d'une même mention ou entre deux mentions différentes, souvent non mises en œuvre jusqu'à présent, sont désormais prises en compte dans le calcul des volumes horaires des maquettes, ce qui entraîne des dépassements.

Ratios postes/étudiants pour les dépassements

Nicolas Jouandeau fournit les informations suivantes, fondées notamment sur les différentes capacités d'accueil indiquées dans les maquettes des formations.

Parcours	Section CNU	Nombre d'HTD en plus	Nombre d'étudiants	Nombre de postes	Nombre de postes pour 100 étudiants
Master Patrimoine Musée	71	+343	50	+1,8	4,5
Master Humanités Numériques	71	+717	200	+3,7	1,8
Master Mathématiques	25	+77	50	+0,4	0,8
Master Informatique	27	+86	175	+0,4	0,2
Licence 3 ISEI	27	+163	30	+0,8	2,6
Licence Mathématiques	25	+443	200	+2,3	1,2
Licence Informatique	27	+188	300	+1,0	0,3

Il a proposé de revoter sur l'ensemble des maquettes, y compris celles déjà adoptées lors des conseils précédents, au regard des données qu'il a présentées. Cette demande a été rejetée par 15 voix contre 6.

Master Humanités Numériques (HN)

Des questions subsistent au sujet du parcours Transitions Numériques (TN) récemment créé, suite à une promesse de financement par l'alternance non honorée et de l'absence des mutualisations prévues, ce qui entraîne un surcoût.

Vote du conseil sur la manière de se prononcer sur la maquette du Master HN :

- Par parcours : 6 voix
- Sur l'ensemble de la mention : 13 voix
- Abstentions : 2 voix

Vote sur la mention Master HN :

- Contre : 6 voix
- Abstention : 1 voix
- Pour : 14 voix

La maquette du Master HN est donc adoptée.

Commentaires des votes contre :

- Des réserves ont été émises quant à la création du parcours DTDM, jugée peu opportune dans un contexte de ressources humaines et matérielles fortement contraintes (multiplication des heures complémentaires, manque de salles).
- Remises en question sur la clarté et la rigueur scientifique de certaines thématiques abordées dans la fiche du parcours (cryptomonnaies, blockchains, NFT, métavers), perçues comme insuffisamment fondées et peu compatibles avec les missions de service public de l'université.

La direction de l'UFR informe les membres du conseil qu'une réunion avec Madame Capron est prévue afin d'examiner les 2032 HTD correspondant à l'écart constaté entre les maquettes LMD4 et LMD5.

Cindy Pereira informe les membres du conseil que deux réunions de la CFVU sont programmées pour l'examen et la validation des maquettes : les 2 et 16 octobre.

4. Campagne d'emplois 2025/2026

Postes d'Enseignants et d'Enseignants-Chercheurs

La direction de l'UFR rappelle les différents postes qui lui sont remontés. Les fiches de poste et leurs argumentaires ont franchi les différentes étapes de validation intermédiaires : au niveau des départements, des formations, des comités consultatifs et des laboratoires de recherche associés.

Département	Laboratoire	Postes Demandés
PIF	LIASD	- PR : Retraite de Jean-Jacques Bourdin - MCF : Démission de Vincent Boyer
SID	PARAGRAHE	- PR : Création - ATER : Création - PAST : Renouvellement
MHS	IDHES	- PRAG : Décès de Ben Sion El Baz - ATER : Renouvellement
ITN	LIASD	- ATER : Renouvellement - CDD : Création sur fonds propres

Il est noté que pour le renouvellement ou la création des postes, la priorité est donnée aux besoins en enseignement, tout en intégrant les exigences liées à la recherche. Après discussions, le classement en trois chapeaux a été proposé comme indiqué dans le tableau suivant :

Chapeau	Postes
1	MCF (PIF, LIASD) + ATER (ITN, LIASD) + PAST (SID, PARAGRAPHE), PRAG (MHS)
2	PR (PIF, LIASD) + ATER (MHS, IDHES) + CDD (ITN, LIASD) + ATER (SID, PARAGRAPHE)
3	PR (SID, PARAGRAPHE)

Ce classement, les fiches de postes et les fiches argumentaires sont adoptées à l'unanimité.

Poste d'IGE en appui à la pédagogie et à la recherche

Concernant le poste d'IGE affecté au service informatique de l'UFR, à la suite de la présentation faite par la RAF et des échanges qui ont suivi, il a été décidé à l'unanimité de le publier en CDD, sous la forme d'une Demande d'Autorisation de Recrutement (DAR). Sa pérennisation pourra être envisagée ultérieurement.

Poste de RAF

La direction informe le conseil qu'aucune des trois candidatures auditionnées n'a été retenue. Ces candidatures faisaient suite à une publication en juillet dernier, dans le cadre d'une DAR. La RAF par intérim propose de soumettre une demande lors de la prochaine campagne d'emplois, proposition adoptée à l'unanimité par le conseil. La rédaction de la fiche de poste et argumentaire est confiée à la RAF par intérim. En attendant, la procédure initiée en juillet sera poursuivie en vue du recrutement d'un RAF contractuel.

5. Soutien à un workshop en mathématiques

Une participation de l'UFR à hauteur de 1500€ pour l'organisation d'un workshop en mathématiques par Martino Borello a été accordée à l'unanimité.

6. Achat de matériel informatique

Deux demandes principales ont été soumises au vote :

- Achat d'un ordinateur pour Benoît Mariou (environ 1150€) Adopté à l'unanimité.
- Demandes du LIASD pour l'équipement des nouveaux PR et MCF : 2×1500€. Adoptées à l'unanimité.

Des demandes récentes de matériel informatique ont également été reçues. Elles seront transmises à la commission des moyens pour un pré-examen.

7. Projet européen DUT¹

Présentation du projet par Carole Brunet et Mehdi Ammi. Il s'agit d'une proposition d'association et de contribution de l'UFR, notamment suite à la liquidation de la **start-up** initialement porteuse de la composante technique. Une proposition a été faite pour que l'UFR soutienne le projet, avec un financement d'un ETP partagé à 50% entre l'UFR et l'université. La proposition a été adoptée à l'unanimité.

8. Responsabilités pédagogiques

Les mises à jour des responsabilités pédagogiques en licence informatique transmises par le département PIF ont été adoptées à l'unanimité.

9. Questions diverses

- L'assemblée générale de l'UFR n'a toujours pas de salle attribuée. Elle est reportée à fin septembre ou début octobre.
- Il a été convenu de mettre à disposition du CUFR le détail anonymisé des commandes des cinq dernières années. Le service juridique a été sollicité et une réponse officielle est en attente. Si celle-ci est favorable, les documents seront publiés sur Nuxeo.

La séance est levée à 12h15

¹[Driving Urban Transitions](#)